

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN**

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien, tenue le 22 juin 2015, à 19 h 00, au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à laquelle sont présents les conseillers suivants : M. Jonathan Alix, M. Mario Carrier, M. Charles Choquette, M. Rhéal Grenier, M. Éric Ménard et M. Benoit Pepin.

Formant quorum sous la présidence de M. Yvan Pinsonneault, maire.

Madame Brigitte Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Tous les membres du Conseil ont été convoqués par un avis écrit, signifié, donné par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Brigitte Vachon, conformément aux articles 152 et suivants du *Code municipal du Québec*.

**RÉSOLUTION 06-185-15
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Mario Carrier et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Octroi d'un contrat pour services professionnels – Réfection rue Principale;
3. Vidange des boues – Résultat des soumissions
4. Projet de pavage de la piste cyclable;
5. Avis de motion d'adoption de règlements d'emprunt :
 - Rue Saint-Georges
 - Rue Principale
6. Bassin versant définitif du cours d'eau du Village;
7. Offre de services de Justin Viens, architecte - Rénovation Centre Communautaire;
8. Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – Phase III – (Point d'information);
9. Rémunération des employés municipaux;
10. Date de rencontre avec les citoyens – Informations sur projets d'infrastructures;
11. Période de questions;
12. Levée de la séance.

RÉSOLUTION 06-186-15

OCTROI D'UN CONTRAT POUR SERVICES PROFESSIONNELS – RÉFECTION RUE PRINCIPALE

Considérant que la Municipalité a demandé des soumissions par invitation pour les services professionnels pour la réfection de la rue Principale (plan et devis, surveillance des travaux et contrôle des matériaux;

Considérant que les soumissions ont été analysées selon un système de pondération par un comité formé à cet effet;

Considérant les soumissions reçues et le pointage attribué à chacune d'elles, soit :

	Avizo experts-conseils	Les consultants SM	Les services Exp
Pointage intérimaire	77 / 100 pts	94 / 100 pts	N'a pas soumissionné.
Prix soumis avec taxes \$ CAD	84 506,63 \$	90 255,38 \$	N'a pas soumissionné.
TOTAL (Pointage intérimaire + 50) x 10 000 Prix	15,028	15,955	N'a pas soumissionné.

En conséquence, il est proposé par M. Mario Carrier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'accorder un contrat de services professionnels pour le projet de réfection de la rue Principale à Les Consultants SM, soit le soumissionnaire ayant reçu le meilleur pointage.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 06-187-15

VIDANGE DES BOUES – RÉSULTAT DES SOUMISSIONS

Les membres du conseil prennent connaissance des soumissions reçues dans le cadre de la vidange des boues de la station d'épuration des eaux usées et de leur disposition.

Considérant que les prix soumis sont supérieurs à ceux qui avaient été estimés, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'étudier d'autres méthodes de dispositions préalablement à l'octroi d'un contrat.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 06-188-15
PROJET DE PAVAGE DE LA PISTE CYCLABLE**

Considérant que le Comité Pro-Piste souhaite déposer une demande d'aide financière pour asphalté une section de la piste cyclable *La Montérégiade* sur une distance de 7,3 km sur le territoire de la Municipalité d'Ange-Gardien, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Charles Choquette et résolu que le Conseil municipal appuie le Comité Pro-Piste dans ses démarches visant le pavage de la piste cyclable *La Montérégiade* passant sur le territoire de la Municipalité d'Ange-Gardien.

Adopté à l'unanimité.

AVIS DE MOTION – ADOPTION D'UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR LA RUE SAINT-GEORGES

M. Éric Ménard donne avis de motion que sera présenté pour adoption, lors d'une séance ultérieure du Conseil, un règlement d'emprunt pour les travaux de réaménagement d'une partie de la rue Saint-Georges.

AVIS DE MOTION – ADOPTION D'UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR LA RUE PRINCIPALE

M. Mario Carrier donne avis de motion que sera présenté pour adoption, lors d'une séance ultérieure du Conseil, un règlement d'emprunt pour les travaux de réfection d'une partie de la rue Principale.

**RÉSOLUTION 06-189-15
BASSIN VERSANT DÉFINITIF DU COURS D'EAU DU VILLAGE**

Considérant la réception du bassin versant final établi par la MRC de Rouville, dans le cadre des travaux de changement de la canalisation du cours d'eau du Village, phase I, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Charles Choquette et résolu de l'adopter tel que préparé par M. Philippe Théberge, le 10 juin 2015.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 06-190-15
OFFRE DE SERVICES DE JUSTIN VIENS, ARCHITECTE – RÉNOVATION CENTRE COMMUNAUTAIRE**

Dans le cadre du projet de rénovation du centre communautaire, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'accepter l'offre de services de Justin Viens architecture inc., pour l'analyse du bâtiment, la préparation des documents pour soumissions et le

suivi durant les travaux, soit environ 70 heures au taux horaire de 135.00 \$.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 06-191-15

DEMANDE D'AUTORISATION AUPRÈS DU MDDELCC – COURS D'EAU DU VILLAGE

Considérant que dans le cadre du remplacement de la canalisation du cours d'eau du Village, phase 2, soit à partir du lot 3 518 286, sur le lot 3 518 679 et jusqu'au lot 3 518 292, Les Services Exp prépareront une demande d'autorisation en vertu de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'Environnement, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Mario Carrier et résolu d'autoriser la directrice générale, Mme Brigitte Vachon, et/ou Les Services Exp à présenter et à signer ladite demande au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MDDELCC).

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 06-192-15

RÉMUNÉRATION DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'accorder aux employés municipaux, rétroactivement au 1^{er} janvier 2015, les pourcentages d'augmentation salariale mentionnés dans le rapport administratif de juin 2015.

Il est également résolu d'autoriser M. le maire, Yvan Pinsonneault et/ou le maire suppléant, M. Rhéal Grenier à signer le contrat de travail proposé à la directrice générale, Mme Brigitte Vachon.

Adopté à l'unanimité.

DATE DE RENCONTRE AVEC LES CITOYENS – INFORMATIONS SUR PROJETS D'INFRASTRUCTURES

Le conseil municipal souhaite informer les citoyens sur les projets d'infrastructures et, à cet effet, une publicité circulaire sera distribuée pour les convoquer à une rencontre d'informations le 29 juin 2015 à 19 h au Centre Communautaire pour le projet d'agrandissement de l'école Jean-XXIII.

Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.

RÉSOLUTION 06-193-15
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Benoit Pepin que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

Yvan Pinsonneault, maire

Brigitte Vachon, secrétaire-trésorière